Avis spécifique de Passation de Marché N° 39/2023/DPA/46

**Pays : Royaume du Maroc**

**Projet : Projet de Développement de l’oléiculture pour les petits agriculteurs, Pilier II du Plan Maroc Vert** – **MAR0136**

**Mode de financement islamique : Istisnaa**

**Secteur : Agriculture**

**N° du financement : MAR 136**

**Intitulé du Marché :** Acquisition, installation et mise en marche d’une chaine continue de trituration des olives à deux phases et du matériel technique nécessaire pour équiper l’unité au profit de la Coopérative Nkakcha sise à la commune Territoriale Sidi Lyamani- Préfecture Tanger Assilah relevant de la zone d’action de la DPA de Tanger

**AOI No. :** N° 39/2023/DPA/46

1. Le Gouvernement du Royaume du Maroc a **sollicité** un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le **Projet de Développement de l’oléiculture pour les petits agriculteurs, Pilier II du Plan Maroc Vert**, et à l’intention d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d’Acquisition, installation et mise en marche d’une chaine continue de trituration des olives à deux phases et du matériel technique nécessaire pour équiper l’unité au profit de la Coopérative Nkakcha sise à la commune Territoriale Sidi Lyamani- Préfecture Tanger Assilah relevant de la zone d’action de la DPA de Tanger **(Marché en un seul lot)**.
2. Le ministère de l’Agriculture, de la pêche maritime, du Développement Rural et Des Eaux et Forêts à travers la Direction provinciale de l’Agriculture (DPA) de Tanger sollicite des offres sous pli scellé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l’Acquisition, installation et mise en marche d’une chaine continue de trituration des olives à deux phases et du matériel technique nécessaire pour équiper l’unité au profit de la Coopérative Nkakcha sise à la commune Territoriale Sidi Lyamani- Préfecture Tanger Assilah relevant de la zone d’action de la DPA de Tanger**,** **dans un délai de 5 mois.**

**Une marge de préférence de 10%** sera accordée aux Firmes de Pays Membres (PM) de la BIsD, lors de la comparaison des Soumissions des Firmes de PM, pour des Biens fabriqués dans les PM, avec celles de Firmes de Pays non-Membres. Les critères d’évaluation et qualification, notamment en termes de capacité d’autofinancement, de chiffre d’affaires et d’expérience spécifique sont détaillés à la Section III du Dossier d’Appel d’offres.

1. La procédure d’appel d’offres sera l’Appel d’Offres International (AOI) tel que défini dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Septembre 2018, (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d’intérêt.
2. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de La Direction Provinciale de l’Agriculture de Tanger ;

Attention : Monsieur RAMDANI Mohammed e-mail : ramdani.bfr@gmail.com et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-dessous :

**Adresse** : Direction Provinciale de l’agriculture, Avenue Ibn Taymia, BP 405 Tanger.

**Étage/Numéro de bureau** : 1ier étage, service support.

**Ville**: *Tanger*

**Code postal** : *90000*

**Pays**: *Maroc.*

**Heures d’ouverture et de fermeture des bureaux : 8h :30 min / 16h :30 min**

1. Le Dossier d’Appel d’offres (DAO) en **Français** peut être **demandé** par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l’adresse ci-dessous. Le DAO sera adressé par voie électronique ou bien récupérée par le soumissionnaire à l’adresse mentionnée ci-dessous.
2. Les offres devront être remises à l’adresse ci-dessous au plus tard le 28 Novembre 2023 à 10h00 GMT+1. La soumission des offres par voie électronique sur le portail des marchés public Marocain (https://www.marchespublics.gov.ma) est autorisée. Toute offre arrivée après la date et l’heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes au service support 1ier étage le 28 Novembre à 10H00 GMT+1.
3. Les offres doivent être accompagnées d’une Garantie de l’offre (cautionnement provisoire), pour un montant de **150 000 (Cent Cinquante Mille) MAD marocain** **ou d’un montant équivalent dans une monnaie librement convertible**.
4. L’(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

**Adresse** : Direction Provinciale de l’agriculture, Avenue Ibn Taymia, BP 405 Tanger.

**Étage/Numéro de bureau** : 1 er étage, service support.

**Ville**: Tanger

**Le responsable :** RAMDANI Mohammed (ramdani.bfr@gmail.com)

**Code postal** : 90 000.

**Pays**: Maroc.

**La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes**:

**Date** : le 28 Novembre 2023.

**Heure** : 10 heures GMT+1